

École des Arts

Saison 2024/2025

Musique Danse Théâtre Arts plastiques

LES STUDIOS

Au sein des locaux Frank Zappa, l'École des Arts dispose de deux studios de répétition et d'enregistrement : le studio Béruriers (4 pers maximum) et le studio Wampas (5 à 8 personnes).



Ces deux salles sont pré-équipées en matériel de base :

- o batterie
- o clavier
- o amplis (guitare et basse)
- o sonos
- o micros (inclus pieds et câbles)



Les répétitions hebdomadaires

Pour les groupes déjà autonomes, en recherche d'un lieu de répétition et désireux d'approfondir leur pratique, les deux studios sont mis à disposition.



Un régisseur est présent, pour des conseils et/ou une assistance technique.

Les studios sont accessibles en dehors des créneaux de cours individuels ou collectifs, et sont définis à l'issue des inscriptions.



L'attribution des studios se fait en fonction de l'effectif du groupe.



Les répétitions ponctuelles ou enregistrements

En dehors des horaires où ils sont utilisés par l'École des Arts, les studios peuvent également être loués ponctuellement à l'heure pour des répétitions de concert ou pour des sessions d'enregistrement.

A l'issue de l'enregistrement, le groupe disposera d'une maquette « mise à plat ».

Pour des projets plus aboutis, il est possible d'opter pour un « forfait mixage » de 3h ou 6h.



INFOS PRATIQUES LES STUDIOS

TARIFS MENSUELS 2024/2025

Des frais de dossier de 10€ sont facturés à l'inscription, que celle-ci soit confirmée ou non à l'issue des essais.

La facturation est étalée sur 9 mois d'octobre à juin (les 2 semaines de septembre sont assimilées à des séances d'essai et ne sont donc pas facturées).

Les studios bénéficient d'un tarif commun pour les marcoussissien·nes comme pour les extérieurs. Néanmoins, les groupes dont un membre au moins est marcoussissien·nes seront prioritaires, tant sur les créneaux de répétitions hebdomadaires que sur les demandes ponctuelles.

STUDIO DE REPETITION	tarif mensuel
sur la base d'un tarif horaire de 7€ avec un minimum de 2h soit :	
Par personne (2h hebdo)	14€
Par personne (3h hebdo)	21€

STUDIO D'ENREGISTREMENT	tarif horaire
Par groupe, de 1 à 4 personnes	15€
Par groupe : de 5 à 10 personnes max	20€
Forfait mixage (3h)	30€
Forfait mixage (6h)	55€

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions ont lieu chaque année, du 1^{er} juin au 13 juillet. Sauf contre-ordre, elles sont considérées comme acquises à l'issue des 2 semaines d'essai de septembre.

Appelez-nous: 01 69 01 52 66 ou écrivez-nous: eda@marcoussis.fr

Venez au château des Célestins, l'équipe administrative vous recevra (hors vacances scolaires) :

- Lundi: de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- Mardi et jeudi : de 10h à 13h et de 14h à 19h30
- Mercredi: de 9h30 à 13h et de 14h à 19h30
- Vendredi : de 14h à 18h
- Samedi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h



2 allée Molière - Parc des Célestins 91460 MARCOUSSIS 01 69 01 52 66 eda@marcoussis.fr -



Mairie de Marcoussis
Direction des Affaires Culturelles
5 Rue Alfred Dubois
91460 MARCOUSSIS
www.marcoussis.fr